

L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

PSYCHOLOGUE

CDI à temps partiel (28h par semaine)

Missions :

Sous la responsabilité de la direction du **SAMSAH Entre-deux-Mer** situé sur la commune de Créon, établissement accueillant des adultes atteints de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), vous serez chargé(e) de coordonner un suivi thérapeutique des personnes accompagnées, de travailler en partenaires institutionnels, de participer à l'évaluation de la problématique autistique et de co-construire avec l'équipe pluridisciplinaire.

Vous avez pour mission de :

- Evaluer le niveau d'autonomie du bénéficiaire lors du premier accueil,
- Identifier l'aide à mettre en œuvre,
- Elaborer le projet d'accompagnement global,
- Mettre en œuvre un accompagnement favorisant l'accès et le maintien de soins réguliers et coordonnés,
- Assurer une fonction clinique d'évaluation et d'accompagnement auprès des personnes accompagnées en liaison avec les familles,
- Réaliser des bilans, synthèses et évaluations du dispositif.

Profil recherché :

- Diplôme d'Etat de Psychologue exigé,
- Adhérer au projet d'établissement et au projet associatif,
- Connaissance/expérience avec la population TSA,
- Savoir s'adapter à l'évolution du public accueilli et des pratiques d'accompagnement,
- Capacité d'écoute, d'observation et de travail en équipe,
- Discrétion et respect de la confidentialité,
- Qualités relationnelles et organisationnelles,
- Permis B en cours de validité exigé.

Prise de fonction : 01 septembre 2022

Spécificité du poste :

- Horaires d'externat,
- Association du secteur médico-social, soumis à obligation vaccinale,
- Maintien des gestes barrière imposés.

Rémunération : Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 6 – Cadre classe 3 niveau 1 – Coefficient de base 800 soit un salaire minimum mensuel brut de 2 444,68 € + reprise d'ancienneté selon expérience justifiée.

Avantages sociaux :

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants,...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations,...

Candidature à envoyer par mail **avant le 06/08/2022** à M. Cédric ERALES, directeur de l'établissement à l'adresse recrutement@adiaph.fr

Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site www.adiaph.fr